

Comment sont décidés et rédigés les rapports du GIEC ?

Question-clé à Wolfgang Cramer,
Directeur de recherche à l'IMBE
(<https://vimeo.com/358292529>)

Exposé transcrit et adapté par Anne Teyssède, 2019

Depuis que le GIEC a été établi en 1988, il y a bien sûr eu des évolutions, des perfectionnements au niveau des protocoles appliqués et des méthodes d'approbation par les décideurs, mais le fond est toujours le même. Il s'agit de faire fait à intervalles réguliers de grands Rapports - actuellement on est sur le sixième Rapport-, avec un intervalle de six ou sept ans entre deux rapports. Ces rapports sont développés en chapitres par les équipes d'auteurs, et une sous-équipe travaille ensuite sur le sommaire pour les décideurs. Ce sommaire pour les décideurs est un document beaucoup plus court avec des conclusions très ciblées, très conséquentes. Il est présenté aux gouvernements dans une grande assemblée, pendant une semaine, où il est débattu. Mais ce sommaire n'est pas débattu dans le sens de « Est-ce que je suis d'accord ou pas d'accord avec la science ? », la science c'est toujours la science ! Il est débattu au niveau de la compréhensibilité : « Est-ce que comme décideur je suis capable d'absorber l'information donnée. Et si je ne suis pas capable, c'est le moment de le dire, de demander aux scientifiques de mieux expliquer, de clarifier le sommaire pour les décideurs.

Nous travaillons sur le sixième rapport actuellement. Depuis deux ou trois cycles un élément a été ajouté, le Rapport de synthèse. C'est le rapport le plus interdisciplinaire, où l'on met ensemble les résultats de la recherche sur le climat, sur l'atmosphère, sur les nuages, sur les grands courants en mer, avec les impacts sur l'homme, sur la société, sur la biodiversité, sur les animaux, sur les plantes, et avec les décisions 'potentiellement possibles', par exemple au niveau de la production de l'énergie. Tout cela est regroupé dans ce rapport de synthèse, et sur la base de toute cette synthèse on fait le sommaire pour les décideurs.

C'est tous les sept ans que ces grands rapports sortent. Mais à la demande directe des décideurs, des gouvernements, le GIEC prépare souvent aussi des rapports spéciaux. Par exemple, au moment de la 21^e Conférence des Parties de la Convention sur le Climat, en novembre 2015 à Paris - la fameuse COP 21- les décideurs n'ont pas seulement signé l'Accord de Paris, mais ils ont aussi (les gouvernements) fait une demande, une invitation au GIEC, de préparer un rapport spécial en dehors de la série normale, sur ce qu'on gagne si on parvient à réduire les gaz à effet de serre (GES) à tel point que le climat ne se réchauffe pas de plus de 1,5°C. C'était un rapport « hors du normal », il y avait peu de temps pour le préparer, le publier... Il a été approuvé en 2018, donc avec moins de trois ans de délai, à nouveau lors d'une séance avec les gouvernements ; mais il était spécifiquement sur cette question : avec 1,5°C, qu'est-ce que cela donnerait ? Et dans un deuxième temps : est-ce encore possible d'arriver à 1,5°C ?

Plus tard, en 2019, le GIEC a publié encore deux rapports spéciaux : l'un sur la désertification et les changements d'utilisation des terres - dans un monde avec changement climatique bien sûr ; et un autre sur la cryosphère, les océans et les montagnes, comme environnements particulièrement menacés par le changement climatique. Ce sont des rapports également spéciaux, demandés par les décideurs dans

les séances régulières du GIEC. Mais ça, ce n'est pas nouveau : le GIEC a toujours fait des rapports spéciaux, sur demande des décideurs.

Pour un scientifique, c'est quelque chose de très particulier de participer à la séance d'approbation du sommaire pour les décideurs, parce que pendant une semaine on est face à toutes les délégations d'experts, de tous les pays, sur toute la Planète, qui peuvent poser des questions – parfois à deux heures ou trois heures du matin – sur quelque chose qu'on a écrit il y a quelques semaines ou quelques mois, et il faut être capables de dire pourquoi on est arrivé à cette conclusion.

[Vidéo](https://www.su-ite.eu/nexus-videos-cles/) et texte en ligne sur le site Nexus vidéos-clés :

<https://www.su-ite.eu/nexus-videos-cles/plan/>

(Coproduction : CIRED / SU-ITE / IPSL, 2019)